

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

С	adre réservé à l'autorité enviro	nnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :						
22/01/2021	02/02/2021		f09321p0022						
1. Intitulé du projet									
Réhabilitation et exploitation de l'aérodron	ne d'Eyguières								
	(ou des) maître(s) d'ouvrage o	ou du (ou des)	pétitionnaire(s)						
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom								
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	RAMPA RFAI ISATION								
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Rampa Marc								
RCS / SIRET 3 3 5 1 8 8 0	3 3 0 0 3 9 Fo	rme juridique	SAS						
Joigne.	z à votre demande l'annexe	e obligatoire	n°1						
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé	à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et						
d	limensionnement corresponda	nt du projet							
N° de catégorie et sous-catégorie			s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombriè	eres d'une puiss	sance égale ou supérieure à 250 kWc.						
d'aménagement.	dont la surface de plancher au se	ens de l'article f	ssiette est compris entre 5 et 10 ha, ou R. 111-22 du code de l'urbanisme ou u code de l'urbanisme est comprise						
	4. Caractéristiques générales	du projet							
Doivent être annexées au présent formul			ı formulairo						
4.1 Nature du projet, y compris les évente		oblique 6.1 du	Torritoralie						
Volet 1 : démolition des constructions exist									
voiet i : demontion des constructions exis	lantes . 15500111								
Volet 2 : constructions de hangars d'avion, bâtiment type restaurant et espaces commerciaux. Les bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques en toiture.									
Volet 3 : construction d'ombrières photovoltaïques Des ombrières de parking seront créées. Certaines serviront à abriter des véhicules légers, d'autres serviront à accueillir des petits avions.									

Le projet consiste en la modernisarion de la zone Na1 de l'aérodrome d'Eyguières. Route de Miramas – D569 – EYGUIERES 13430 L'objectif est de proposer des infrastructures et équipements modernes, autorisant l'exploitation du site en toute sécurité, avec une gamme de services qui n'existent pas actuellement.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Le projet est situé au Nord-Est sur la parcelle : zone Na1. L'ensemble des bâtiments et hangars existants font l'objet d'une démolition. Le projet consiste à créer 19 nouveaux hangars, 5 bâtiments d'activités, un bâtiment tertiaire et 6 ombrières photovoltaïques.
Le planning prévisionnel des travaux débute en avril 2021 et court jusqu'en juin 2023, pour les construction de bâtiment y compris le photovoltaïque.
Les travaux de VRD réseaux sont réalisés en amont des constructions. Le phasage de la construction/déconstruction est prévu sur 3 grandes phases, une par ligne de hangars.
Les hangars métalliques, montés sur des fondations maçonnées sont couverts d'une couverture en bac acier. En toiture de ces bâtiments, il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques. Ces panneaux sont raccordés à des locaux techniques au pied des bâtiments, eux-même raccordés à des postes de transformation.
Les ombrières sont constituées de poteaux en acier, surmontés d'une structure secondaire en profils d'acier galvanisé, recouvert par des panneaux photovoltaïques. Certains poteaux ont en partie haute un onduleur permettant ce convertir le DC en AC. Les câbles AC circulent via des réseaux souterrains. Un poste de transformation permet le raccordement au réseau électrique.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation L'exploitation du site continue pendant toute la duré des travaux et jusqu'en décembre 2045.

4.2 Objectifs du projet

	4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).						
Le projet fait l'objet d'une demande de permis N° PC 013 035 20 0080							
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - préciser le	s unités de mesure utilisées					
	deurs caractéristiques	Valeur(s)					
Superficie bâtiments Superficie ombrières		entre 19 000m ² et 20 000m ² entre 8000 et 9000 m ²					
i i							
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)							
d'implantation		L'00"E Lat. 43°39'37"N					
Aérodrome Salon Eyguières Route de Miramas D569	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),						
13430 EYGUIERES	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,						
Parcelle N° 0002 section BX	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de						
1765164 m². 13430 Eyguières.	l'environnement :						
Parcelle N° 0007 section DR 300470m². 13300 Salon de Provence.	Point de départ : Long °	_'" Lat ° ' " _					
300470m . 13300 Salon de Provence.		_'" Lat°'"_					
	Communes traversées :						
	L						
	loignez à votre demande les annexes n° 2 à 6	3					
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non ×					
environnementale?	u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluati	Oui Non					
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme	nt les						
différentes composantes de votre	projet et						
indiquez à quelle date il a été au	indiquez à quelle date il a été autorisé ?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	ĸ		Le projet se situe dans la ZNIEFF de type I N°930020454 « Crau sèche » et dans la ZNIEFF de type II N°930012406 « Crau ».
En zone de montagne ?		x	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	K		Parc naturel régional des Alpilles
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		x	

			La commune d'Eyguières est soumise au PPRN (approuvé)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	x		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		x	
Dans une zone de répartition des eaux ?		x	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		K	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	x		Projet situé dans une zone Natura 2000 directive Oiseaux (ZPS FR9312064 « Crau ») et directive Habitats (ZSCFR9301595 « Crau centrale – Crau sèche »)
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Veuillez completer le tableau suiva			Non	De quelle nature ? De quelle importance ?
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?			Les travaux d'aménagements sont prévus en lieu d'aménagements existants et sur des zones déjà anthropisées. Aucune consommation d'espace naturel supplémentaire n'est envisagée. Ainsi, aucune perturbation ou dégradation de la biodiversité existante n'est prévue ici.
Milieu naturel				Les travaux d'aménagements sont prévus en lieu d'aménagements existants et sur des zones déjà anthropisées. Aucune consommation d'espace naturel Natura 2000 supplémentaire n'est envisagée. Ainsi, le projet n'a aucun impact sur les espèces et habitats inscrits au Formulaire Standard de Données des deux sites Natura 2000 concernés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	x	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		×	
6.2 Les incide approuvés				cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
_	_			
/ 2 les inside		4 	. / 1	
Oui Oui	Non × Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	
ur	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :
Le	projet de modernisation de l'aérodrome à pour objet de remplacer les constructions existantes, très anciennes, par de uvelles, plus adaptées à l'exploitation moderne de l'aérodrome.
Les ph	s mesures prises pour réduire les effets sur l'environnement, sont la création d'une énergie verte, par production électrique otovoltaïque, et le développement des véhicules et avions électriques.
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation n'ironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le	projet se situe en lieu et place des installations existantes de l'aérodrome, et n'a pas d'impact particulier sur l'environnement.
	8. Annexes
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires
8.	
8.	.1 Annexes obligatoires
	.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent							
	Objet						
	9. Engagement et sig	ingture.					
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	×					
Fait à	LE POUZIN	le, 15/01/2021					
Signature							